

Pour publication immédiate

### PROGRAMME DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

**Estérel, le 30 avril 2021** – La Ville d'Estérel annonce que le contrôle biologique des insectes piqueurs sera de nouveau réalisé par la firme GDG Environnement pour la saison 2021. Les équipes ont déjà débuté la prospection larvaire et, dès que les conditions le permettront, un premier traitement sera effectué afin d'obtenir la meilleure efficacité. Le programme en place permet de contrôler la population de ces insectes piqueurs afin que les citoyens puissent profiter pleinement des activités extérieures pendant la saison estivale.

Il est important de mentionner que le traitement est assuré par un larvicide biologique (le Bti) qui est sans danger pour la santé de la population et des autres organismes vivants. Ce biopesticide ne cible que les larves des insectes piqueurs. Pour en connaître davantage sur le Bti, nous vous invitons à lire le document *Tout ce que vous devez savoir sur le Bti* disponible au [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca).

Comme chaque année, la ligne infomoustique (1 844 840-8700) et une adresse de courriel [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca) seront mises en service pour répondre aux questions des citoyens. Vous pouvez également communiquer directement avec monsieur Keven Brunet, au 819 699-9387 pour signaler des situations problématiques.

**Afin d'optimiser la qualité du service que la Ville offre à ses citoyens, voici quelques recommandations pour éviter la prolifération des moustiques en milieu résidentiel**

- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse adéquatement.
- Préparez votre piscine tôt en saison; une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai.
- Ne laissez aucun objet pouvant contenir de l'eau à l'extérieur ou à proximité des habitations.
- Limitez la présence de tas de feuilles mortes ou de bâches au sol.
- Retournez votre bateau à l'envers. Sinon, retirez le bouchon du drain.
- Videz les brouettes et les seaux. Remplis d'eau, ceux-ci deviennent des milieux propices à la reproduction des moustiques.

-30-

Informations : Administration  
Ville d'Estérel  
450 228-3232